



CHABLIS
VILLAGES & TERROIRS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA
QUALITE DU SERVICE

Assainissement collectif

Exercice 2023

Préambule

Conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007, les collectivités en charge du service public d'assainissement collectif ont obligation de présenter un « rapport annuel sur le prix et la qualité du service public ».

Ce rapport annuel vise un double objectif :

- rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet ;
- permettre l'information des citoyens sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr, rubrique « l'Observatoire ».

Les chiffres clés

L'assainissement collectif sur le territoire de la 3CVT



21 communes
assainies

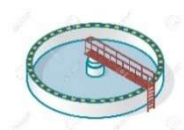


10 744 habitants
desservis



6 972 abonnés

Les ouvrages sur le territoire de la 3CVT



20 stations
d'épuration



127 km de réseaux
unitaires et
séparatifs

Le traitement des eaux usées sur le territoire de la 3CVT



612 690 m³
consommés



192 tonnes de
boues produites



50 % de rejets
conformes



Refus de dégrillage :
21 Tonnes

Le prix de l'assainissement sur le territoire de la 3CVT



Prix du m³ consommé sur une base de 120 m³ (redevance comprise): de 1.95 à 2.95 €

Table des matières

1	<u>TERRITOIRE ET ORGANISATION DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF</u>	6
1.1	PERIMETRE DU TERRITOIRE DESSERVI	6
1.2	ORGANISATION DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	7
1.3	MODES DE GESTION DU SERVICE	7
1.4	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE (D201.0)	7
1.5	NOMBRE D'ABONNES	8
1.6	VOLUMES FACTURES	9
1.7	AUTORISATIONS DE DEVERSEMENTS D'EFFLUENTS INDUSTRIELS (D202.0)	9
2	<u>DESCRIPTIF DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT PRESENTS SUR LE TERRITOIRE</u>	10
2.1	LINEAIRE DE RESEAUX DE COLLECTE (HORS BRANCHEMENTS)	10
2.2	OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES	10
2.3	QUANTITE DE BOUES ISSUES DES OUVRAGES D'EPURATION (D203.0)	14
2.3.1	QUANTITE DE BOUES PRODUITES PAR LES OUVRAGES D'EPURATION	14
2.3.2	QUANTITE DE BOUES EVACUEES DES OUVRAGES D'EPURATION	15
3	<u>INDICATEURS DE PERFORMANCE</u>	16
3.1	TAUX DE DESSERTE PAR LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (P201.1)	16
3.2	INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX (P202.2B)	16
3.2.1	VILLE DE CHABLIS (DSP)	17
3.2.2	RESTE DU TERRITOIRE DE LA 3CVT (REGIE)	18
3.3	TAUX DE BOUES EVACUEES SELON LES FILIERES CONFORMES A LA REGLEMENTATION (P206.3)	19
4	<u>TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE</u>	20
4.1	MODALITES DE TARIFICATION	20
4.2	FACTURE D'ASSAINISSEMENT TYPE (D204.0)	22
4.3	RECETTES DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	23
5	<u>RESULTATS FINANCIERS</u>	24
5.1	RESULTATS FINANCIERS DU SERVICE ASSAINISSEMENT DE LA 3CVT	24
5.2	ETAT DE LA DETTE DU SERVICE	25
5.3	PRESENTATION DES ETUDES ET TRAVAUX ADOPTES AU COURS DE L'EXERCICE 2021	25

6	<u>ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU.</u>	28
6.1	ABANDONS DE CREANCE OU VERSEMENTS A UN FONDS DE SOLIDARITE (P207.0)	28
6.2	OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE (CF. L 1115-1-1 DU CGCT).....	28
7	<u>TABLEAU RECAPITULATIF DES INDICATEURS</u>	29

ANNEXES: Fiches techniques par station d'épuration

1 Territoire et organisation du service d'assainissement collectif

1.1 Périmètre du territoire desservi

La Communauté de Communes Chablis Villages et Terroirs (3CVT), est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) issu de la fusion au 1^{er} janvier 2017 entre la Communauté de Communes du Pays Chablisien (CCPC) et la Communauté de Communes Entre Cure et Yonne (CCECY).

Cette collectivité est composée de **36 communes rurales réparties sur 591,93 km²**, et, ce territoire compte **15 135 habitants**.

Depuis sa création, la 3CVT est la structure compétente en matière d'assainissement collectif.

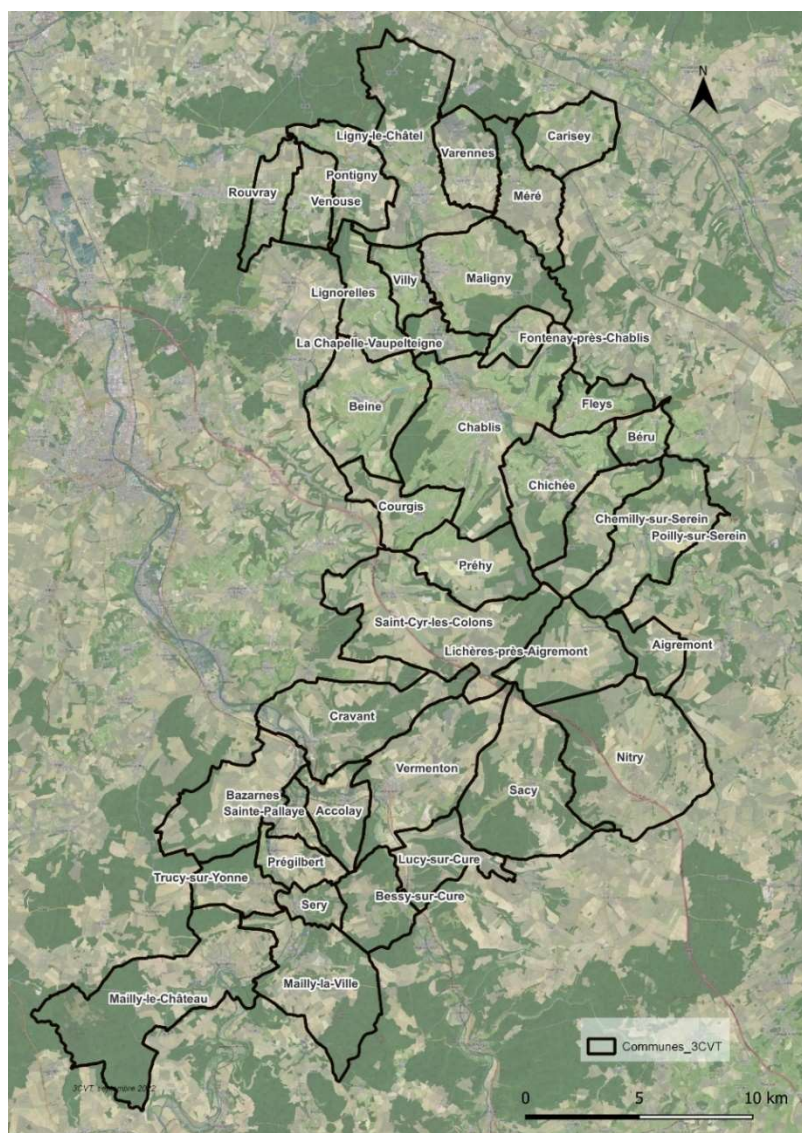


Figure 1 : Territoire de la Communauté de Communes Chablis Villages et Terroirs

Les communes concernées par l'assainissement collectif

Beine ; Carisey ; Chablis ; Chichée ; Courgis ; Deux-Rivières ; Fleys ; Fontenay-près-Chablis ; La Chapelle-Vaupelteigne ; Lignorelles ; Ligny-le-Châtel ; Mailly-le-château⁽¹⁾ ; Mailly-la-Ville ; Maligny ; Nitry ; Pontigny ; Rouvray ; Saint-Cyr-les-Colons ; Varennes ; Venouse ; Commune nouvelle de Vermenton ; Villy

(1) : assainissement semi-collectif pour un quartier de 15 habitations

1.2 Organisation du service d'assainissement collectif

Les compétences liées au service sont la collecte, le transport, le traitement, l'élimination des boues produites et les contrôles de raccordement. Le service assainissement n'intervient pas pour les travaux de mise en conformité de la partie privative des branchements ni pour les travaux de suppression ou d'obturation des fosses septiques.

Le territoire est divisé en trois secteurs :

- Secteur Chablis : Beines, Chablis, Chichée, Courgis, Fontenay-près-Chablis ;
- Secteur Serein : Rouvray, Venouse, Pontigny, Ligny-le-Châtel, Varennes, Carisey, Lignorelles, Villy, Maligny, La Chapelle-Vaupelteigne ;
- Secteur Vermenton : Saint-Cyr-les-Colons, Nitry, Commune Nouvelle de Vermenton, Deux-Rivières, Mailly-la-Ville.

La 3CVT adhère au syndicat des eaux du tonnerrois (SET) qui gère l'assainissement de la commune de Fleys.

Le service d'assainissement collectif est constitué de 4 agents d'exploitation des stations d'épuration, de 1 agent de contrôle de conformité des installations collectifs et non collectifs, de 2 référents techniques et administratifs et d'1 responsable de pôle.

Il n'existe pas de CCSPL (Commission Consultative des Services Publics Locaux) sur le territoire.

Un règlement de service pour l'ensemble du territoire a été approuvé lors du conseil communautaire du 16 mai 2019 et modifié lors du conseil communautaire du 08 juin 2023.

1.3 Modes de gestion du service

Le service d'assainissement collectif est exploité en régie à autonomie financière à l'exception de l'assainissement collectif de la Ville de Chablis qui est géré en Délégation de Service Public (DSP).

1.4 Estimation de la population desservie (D201.0)

Est ici considéré comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert 8 500 habitants hors de la Ville de Chablis et 10 710 habitants avec la Ville de Chablis au 31/12/2023.

1.5 Nombre d'abonnés

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

La répartition des abonnés par commune est présentée dans le tableau suivant.

Commune	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2023
Beine	272
Carisey	176
Chablis	1412
Chichée	230
Courgis	176
Deux Rivières	761
Fontenay-près-Chablis	131
La Chapelle-Vaupelteigne	79
Lignorelles	141
Ligny-le-Châtel	729
Mailly-le-chateau	15
Mailly-la-Ville	274
Maligny	510
Nitry	142
Pontigny	435
Rouvray	201
Saint-Cyr-les-Colons	126
Varennnes	180
Venouse	137
Commune Nouvelle de Vermenton	779
Villy	66
Total	6 972 (5 560 hors Chablis)

Le service public d'assainissement collectif dessert 6 972 abonnés (5 560 abonnés hors Chablis) au 31/12/2023. Ce nombre est en hausse par rapport à 2022 (6 729 abonnés).

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 54,90 abonnés/km (57.92 abonnés/km hors Chablis) au 31/12/2023.

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 1,54 habitants/abonné au 31/12/2023.

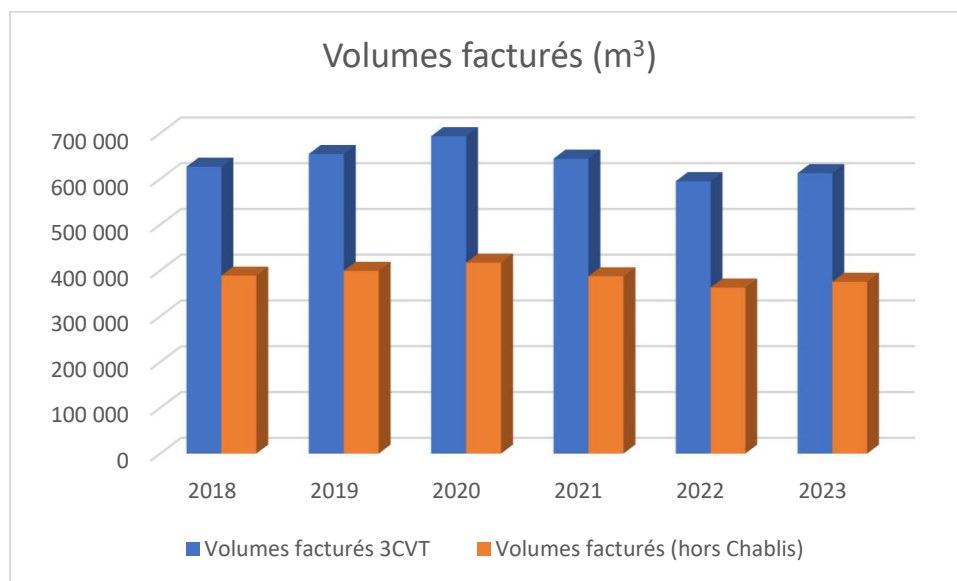
1.6 Volumes facturés

Le tableau suivant reprend le volume facturé lors de l'exercice 2023

	Volumes facturés durant l'exercice 2022 en m ³
Abonnés domestiques ⁽¹⁾	612 690 m³ (375 253 hors Chablis)
Abonnés non domestiques	
Total des volumes facturés aux abonnés	612 690 m³ (375 253 hors Chablis)

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Au total, 612 690 m³ (375 253 m³ hors Chablis) ont été facturés pendant l'exercice 2023 contre 595 211 m³ en 2022, 644 325 m³ en 2021 et 693 598 m³ en 2020. La hausse de m³ facturé en 2023, s'explique par le rattachement des factures de 2022 des communes de Nitry, Deux rivières et Mailly le château.



1.7 Autorisations de déversements d'effluents industriels (D202.0)

Au 31/12/2023, 40 arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques dans la station de traitement des eaux usées de Maligny étaient signés par la 3CVT en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique, et 57 pour la station de traitement des eaux usées de Chablis.

2 Descriptif des ouvrages d'assainissement présents sur le territoire

2.1 Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements)

Le réseau de collecte du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 26 km (19 km hors Chablis) de réseau unitaire hors branchements,
 - 101 km (77 km hors Chablis) de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,
- soit un linéaire de collecte total de 127 km (99 km hors Chablis).

2.2 Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère 20 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

Cinq types de filières de traitement sont représentés sur le territoire de la 3CVT : boues activées, lagunage, filtres plantés de roseaux, filtres à sable et lit bactérien.

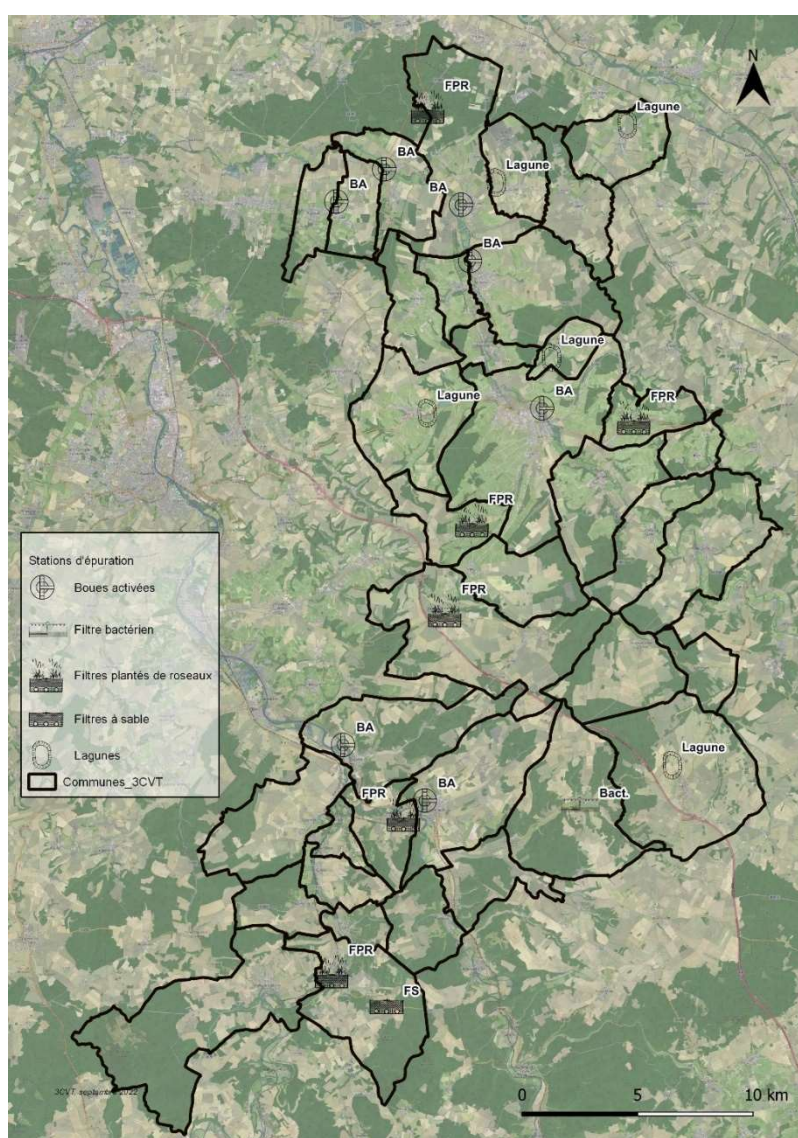


Figure 2 : Stations d'épurations présentes sur le territoire de la 3CVT

Les différents types de filières de traitement sur le territoire :

- **Boues activées :**
 - Le traitement des eaux usées est effectué par des bactéries maintenues en suspension dans un bassin d'aération. Les eaux traitées sont séparées des boues d'épuration (correspondant à la biomasse épuratrice) mécaniquement dans un bassin de décantation. Les eaux traitées sont rejetées au milieu naturel et les boues sont en partie réinjectées dans le bassin d'aération et en partie stockées pour valorisation (compostage ou valorisation agricole).
- **Lagunage naturel :**
 - Le traitement des eaux usées est assuré par des bactéries aérobies présentes dans 3 bassins en série. Les boues d'épuration se déposent au fond des bassins par décantation gravitaire. Les bassins sont curés en moyenne tous les 15 ans. Les boues curées sont valorisées soit par compostage soit par épandage.
- **Filtres plantés de roseaux :**
 - Les eaux usées sont traitées par 2 étages : un premier étage constitué de graviers, dans lesquels sont plantés des roseaux, permettant le développement de bactéries épuratrices et un second étage constitué de sable finalisant le traitement avant le rejet au milieu naturel. Les boues d'épuration se déposent majoritairement dans le premier étage et sont curées en moyenne tous les 10-15 ans puis valorisées soit par compostage soit par épandage.
- **Filtres à sable :**
 - Inspiré des systèmes de traitement d'assainissement non collectif, le filtre à sable permet le développement de bactéries épuratrices. Les eaux épurées sont récupérées en fond de filtre par des drains pour être rejetées dans le milieu naturel. Les filtres à sable se colmatent au fur et à mesure du temps et les filtres doivent être curés le cas échéant.
- **Lits bactériens :**
 - Les eaux usées sont infiltrées dans un massif hors sol contenant des matériaux ayant une forte surface de contact afin de développer les bactéries épuratrices. Les eaux infiltrées sont récupérées en fond de filtre et acheminées dans un filtre de roseaux afin de séparer les boues des eaux traitées. Les boues décantent dans le filtre et les eaux traitées sont rejetées dans le milieu naturel.

Les tableaux ci-dessous présentent une synthèse des informations relatives aux stations d'épuration et aux réseaux associés. Les fiches détaillées par station d'épuration sont présentées en annexe 1.

	Accolay	Avigny	Beine	Carisey	Chablis	Chichée	Courgis	Cravant	Fontenay près Chablis	Ligny le Châtel
Remarques	Deux-Rivières	Maily le Ville			Effluents de Chablis + Chichée	Uniquement réseaux - STEP Chablis		Deux-Rivières		
STATION D'EPURATION										
Type de station	Filtres plantés de roseaux + filtres à sable	Filtres à sable	Lagune	Lagune	Boue activée		Filtre planté de roseaux	Boue activée	Lagune	Boue activée
Nombre d'EH	550	100	500	300	25000		600	1000	270	2000
Année de mise en service	2016	1998	1989	1991	1995		2020	1995	1986	1995
Code SANDRE	03890010200	03892370200	038903401000	038906201000	038906801000		038912301000	038913001000	038917501000	038922701000
Acte administratif	Récépissé du 01/03/2016	Récépissé 96-111 du 03/12/1996	Récépissé de déclaration du 19/05/1988	-	Arrêté préfectoral DCLD B1-1996-027 du 26/001/1996		Arrêté préfectoral du 18/10/2019	RD 2001/033 du 01/03/2001	AP du 09/05/1986	Récépissé déclaration du 31/03/95
Mode d'exploitation	Régie	Régie	Régie	Régie	DSP (Véolia)		Régie	Régie	Régie	Régie
Nombre d'habitants raccordés	396	90	570	377	2351		256	630	132	942
Exutoire	La Cure	Mare d'Avigny	Ruisseau de Beines	Ruisseau Le Cléon	Le Serein		Ru de Vaucharme	l'Yonne	Ru de Fontenay	Le Serein
Autosurveillance 2022 conforme	OUI	OUI	OUI	NON Dépassement en MES	OUI		OUI	OUI	NON Dépassement en MES	OUI
RESEAUX										
Type de réseaux	Unitaire et Séparatif	Séparatif	Séparatif	Unitaire et Séparatif	Unitaire et Séparatif		Séparatif	Séparatif	Séparatif	Unitaire et Séparatif
Linéaire	env. 4 kms	env. 1,9 kms	env. 6 kms	env. 3,83 kms	env. 31 kms	env. 2,57 kms	env. 2,52 kms	env. 8,6 kms	env. 2,37 kms	env. 8,73 kms

	Lordonnois	Mailly-la-ville	Maligny	Nitry	Pontigny	Sacy	Saint Cyr les Colons	Val du Puits	Varennes	Vermenton	Venouse
Remarques	Ligny le Châtel		Maligny, La Chapelle Vaupelteigne, Ligonnelles, Villy			Commune Nouvelle de Vermenton		Commune Nouvelle de Vermenton		Commune Nouvelle de Vermenton	Rouvray, Venouse
STATION D'EPURATION											
Type de station	Filtres plantés de roseaux + filtres à sable	Filtres plantés de roseaux + filtres à sable	Boue activée	Lagune	Boue activée	Lit Bactérien	Filtres plantés de roseaux	Filtre à sable	Lagune + filtre planté de roseaux + ZRV	Boue activée	Boue activée
Nombre d'EH	230	900	1800	500	1630	400	500	90	380	2000	900
Année de mise en service	2005	2003	2002	1987	2015	2001	2018	1996	2016	1988	1997
Code SANDRE	08922702000	08923701000	08924201000	08927701000	038930702000	038933001000	038934101000	0389441200	038943002000	038944101000	038943701000
Acte administratif	Récépissé du 26/04/2005	RD 2003/186 DU 18/11/2003	RD du 19/11/2001	AP du 08/10/1987	RD 2012		Récépissé N°89-2011-00046 du 10/11/2011	-	RD du 02/02/2015	Arrêté DUP du 16/05/1986	Récépissé du 18/05/1995
Mode d'exploitation	Régie	Régie	Régie	Régie	Régie	Régie	Régie	Régie	Régie	Régie	Régie
Nombre d'habitants raccordés	153	482	1113	288	635	211	298	24	311	980	671
Exutoire	Rejet diffus	L'Yonne	Le Serein	fossé	Le Serein	Ru de Sacy	Fossé de la vallée du Four	Infiltration	Ru du prés du bois	La Cure	Ru du Bûchin
Autosurveillance 2022 conforme	OUI	NON dépassement en nitrates	OUI	NON Dépassement en MES	OUI	OUI	NON Dépassement en MES	Absence d'autosurveillance réglementaire	OUI	OUI	OUI
RESEAUX											
Type de réseaux	Séparatif	Séparatif	Séparatif	Unitaire et Séparatif	Unitaire et Séparatif	Séparatif	Séparatif	Séparatif	Unitaire	Unitaire et Séparatif	Séparatif
Linéaire	env. 1,78 kms	env. 4,7 kms	env. 18 kms	env. 4 kms	env. 6,26 kms	env. 2,1 kms	env. 3 kms	env. 1,3 kms	env. 2,23 kms	env. 6 kms	env. 8,7 kms

2.3 Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

2.3.1 *Quantité de boues produites par les ouvrages d'épuration*

Seules les stations d'épuration de type boues activées produisent annuellement des boues d'épuration qui sont évacuées puis valorisées soit par compostage soit par épandage.

Les stations de type lagunage ou filtres plantés de roseaux produisent des boues qui se déposent au fond des bassins, lesquels sont curés en moyenne tous les 10-15 ans.

Le tableau suivant présente les boues produites par les stations d'épuration sur l'exercice 2023.

Boues produites entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2023 en tMS
Station d'épuration de Cravant (Deux Rivières) (Code Sandre : 038913001000)	9 T
Station d'épuration Rouvray - Venouse (Code Sandre : 038943701000)	7 T
Station d'épuration de Maligny (Code Sandre : 038924201000)	50 T
Station d'épuration de Pontigny (Code Sandre : 038930701000)	10 T
Station d'épuration de Vermenton (Code Sandre : 038944101000)	4 T
Station d'épuration Ligny le Château (Bourg) (Code Sandre : 038922701000)	20 T
Station d'épuration de Chablis (Code Sandre : 038906801000)	51T
Total des boues produites	150 T (100 T- hors Chablis)

Au total, 150 tonnes de MS (100 t MS hors Chablis) ont été produites durant l'année 2023.

2.3.2 Quantité de boues évacuées des ouvrages d'épuration

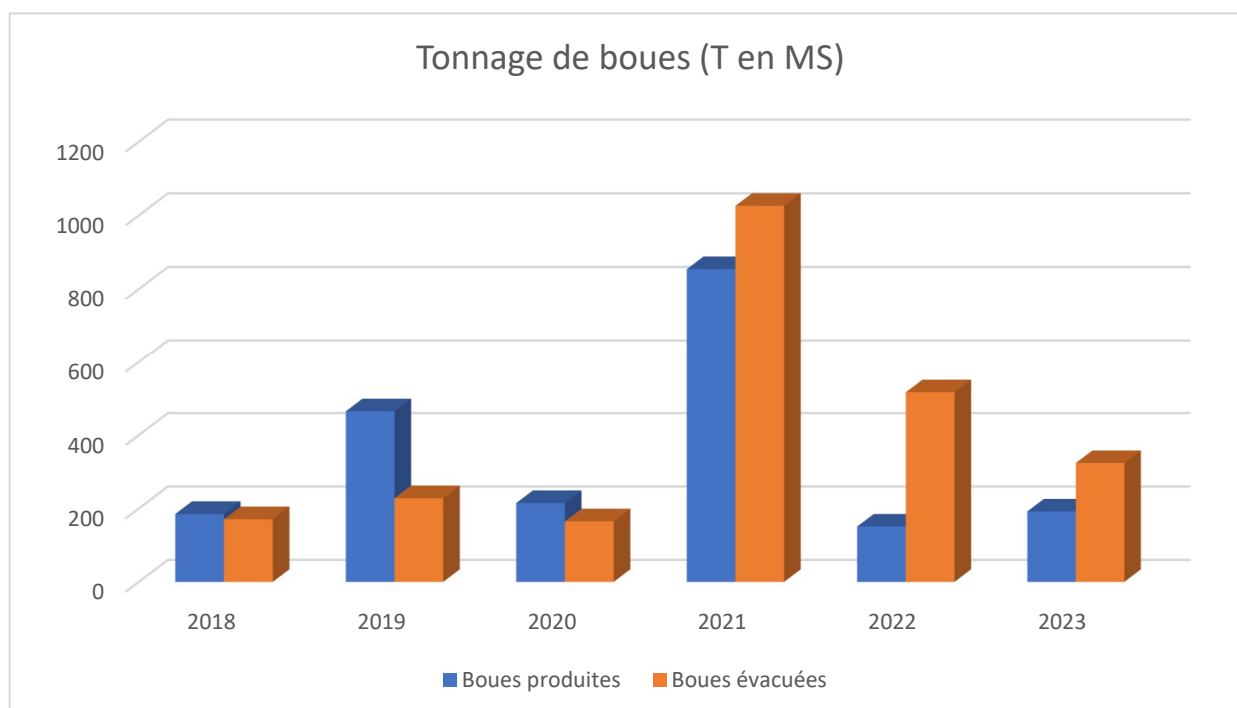
La quantité de boues évacuées par station d'épuration peut légèrement différer de la quantité de boues produites puisqu'il peut y avoir :

- une partie des boues produites en 2022 évacuée en 2023.
- A Beines, des boues de fond de bassin de la lagune 2 et 3 ont été évacuées en 2023 avant les travaux de réhabilitation de la station d'épuration.

Le tableau suivant reprend la quantité de boues évacuée par station d'épuration.

Boues évacuées entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2022 en tMS
Station d'épuration de Cravant (Deux Rivières) (Code Sandre : 038913001000)	9 T
Station d'épuration Rouvray - Venouse (Code Sandre : 038943701000)	5 T
Station d'épuration de Maligny (Code Sandre : 038924201000)	41 T
Station d'épuration de Vermenton (Code Sandre : 038944101000)	4 T
Station d'épuration Ligny le Château (Bourg) (Code Sandre : 038922701000)	15 T
Station d'épuration de Chablis (Code Sandre : 038906801000)	50 T
Station d'épuration de Beines (Code Sandre : 038903401000)	200 T
Total des boues évacuées	324T (274 – hors Chablis)

Au total, 324 tonnes de MS (274 t MS hors Chablis) ont été évacuées durant l'année 2023.



3 Indicateurs de performance

3.1 Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)

Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement. La formule utilisée pour le calcul de cet indice est la suivante :

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

Pour l'exercice 2023, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de 74 %.

3.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)

Cet indicateur évalue, sur une échelle de 0 à 120, à la fois le niveau de connaissance du réseau et des branchements et l'existence d'une politique de renouvellement pluri-annuelle du service d'assainissement collectif.

Les informations visées sont relatives à l'existence et la mise à jour des plans des réseaux (Partie A - 15 points), à l'existence et à la mise à jour de l'inventaire des réseaux (Partie B - 30 points) et aux autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (Partie C - 75 points).

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).

3.2.1 Ville de Chablis (DSP)

Le tableau suivant est issu du rapport annuel du délégataire exploitant la station de Chablis.

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP250	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP251	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		95,89 %
VP254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP252, VP253 et VP254	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP255	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	12
Total Parties A et B		45	42
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)			
VP256	Existence information géographique précisant altimétrie canalisations	15	15
VP257	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP258	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP259	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	5
VP260	Localisation des autres interventions	10	5
VP261	Définition mise en oeuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	10	5
VP262	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	5
Total:		120	97

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de la Ville de Chablis est de 97 pour l'exercice 2023. Cet indice est en amélioration du fait de l'implantation sur le plan des branchements, d'un plan pluriannuel des enquêtes et d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations.

3.2.2 Reste du territoire de la 3CVT (régie)

	Nombre de points	Valeur	Points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾	Non	10
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Non	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		50 %	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	50 %	10
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions ⁽³⁾	___%	0
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux ⁽⁴⁾	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
TOTAL (indicateur P202.2B)	120	-	35

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service d'assainissement collectif géré en régie est de 35 pour l'exercice 2023.

3.3 Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)

Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

STEU	Type de valorisation	Conformité	Tonnage (t MS)
Cravant (Deux-Rivières)	Valorisation agricole	Conforme	9
Rouvray/Venouse	Compostage	Conforme	5
Maligny	Valorisation agricole	Conforme	41
Vermenton	Compostage	Conforme	4
Ligny le Châtel	Compostage	Conforme	15
Chablis	Valorisation agricole	Conforme	50
Beines	Compostage	Conforme	200
Tonnage total de matières sèches évacuées conforme			324

La formule utilisée pour le calcul de cet indice est la suivante :

$$\text{taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation} = \frac{\text{TMS admis par une filière conforme}}{\text{TMS total évacué par toutes les filières}} * 100$$

Pour l'exercice 2023, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est de 100 %.

4 Tarification de l'assainissement et recettes du service

4.1 Modalités de tarification

La facture d'assainissement collectif comporte :

- une part proportionnelle à la consommation de l'abonné ;
- une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement).

La part fixe est comprise pour la période allant du 1^{er} juillet de l'année (N) au 30 juin de l'année (N+1). Elle est proratisable en nombre de jours.

Les tarifs applicables au 1^{er} juillet 2022 sont les suivants :

Tarif juillet 2022	Part fixe - Abonnement	Part Variable - consommation	Soumis à la TVA (10%)	Redevance modernisation des réseaux	PFAC ^[1]	PFB ^[2]
Beine	40 €	1,50 €	Non	0.185 € / m ³ pour l'ensemble de la collectivité	700 € sur l'ensemble de la collectivité	Coût réel
Chablis	Déléataire : 37.18 € HT	2,089 € HT	Oui			
Chichée	40 €	1,60 €	Non			
Carisey	40 €	1,40 €	Non			
Ex CCECY	50 €	1,60 €	Non			
Courgis	40 €	2,10 €	Non			
Fontenay	40 €	1.25 €	Non			
Ligny	40 €	1.60 €	Non			
Nitry	40 €	1,40 €	Non			
Pontigny	40 €	1,90 €	Non			
EX SIVU Rouvray Venouse	40 €	2.00 €	Non			
Ex SIA La Garenne	40 €	1,50 €	Non			
Saint Cyr	40 €	2,10 €	Non			
Varenes	40 €	1.30 €	Non			

(1) : Participation Financière à l'Assainissement Collectif

(2) : Participation aux frais de branchement

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice 2022 sont les suivantes :

- Délibération N°29 du 15 avril 2019 fixant les tarifs de la Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement, de la Participation aux Frais de Branchement.
- Délibération N°175/2022 du 14/04/2022 effective à compter du 01/07/22 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif ;

- Délibération N°144/2022 du 10/02/2022 qui fixe le prix d'un diagnostic assainissement à 130 €. Cette délibération est complétée par la délibération 193/2022 du 05 mai 2022 qui fixe un tarif de base à 130 € pour 12 points d'eau par habitation contrôlée et 130 € par tranche de 10 points d'eau supplémentaires au-delà des 12 points d'eau.

Les tarifs applicables au 1^{er} juillet 2023 sont les suivants :

Tarif juillet 2023	Part fixe - Abonnement	Part Variable - consommation	Soumis à la TVA (10%)	Redevance modernisation des réseaux	PFA ^[1]	PFB ^[2]
Beine	50 €	1,70 €	Non	0.185 € / m ³ pour l'ensemble de la collectivité	700 € sur l'ensemble de la collectivité	Coût réel
Chablis	Déléataire : 45,45 € HT	2,12€ HT	Oui			
Chichée	50 €	1,70 €	Non			
Carisey	50 €	1,60 €	Non			
Ex CCECY	50 €	1,70 €	Non			
Courgis	50 €	2,10 €	Non			
Fontenay	50 €	1,35 €	Non			
Ligny	50 €	1.70 €	Non			
Nitry	50 €	1,50 €	Non			
Pontigny	50 €	1,95 €	Non			
EX SIVU Rouvray Venouse	50 €	2.00 €	Non			
Ex SIA La Garenne	50 €	1,60 €	Non			
Saint Cyr	50 €	2,10 €	Non			
Varenes	50 €	1.35 €	Non			

(1) : Participation Financière à l'Assainissement Collectif

(2) : Participation aux frais de branchement

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice 2023 sont les suivantes :

- Délibération N°39/2023 du 06/04/2023 effective à compter du 01/07/23 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif ;
- Délibération N°29 du 15 avril 2019 fixant les tarifs de la Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement, de la Participation aux Frais de Branchement.
- Délibération N°75/2023 du 08/06/2023 qui fixe le tarif de base d'un diagnostic assainissement à 200 € pour 12 points d'eau à partir du 01 juillet 2023. Cette délibération est complétée par la délibération 193/2022 du 05 mai 2022 qui fixe un tarif à 130 € par tranche de 10 points d'eau supplémentaires au-delà des 12 points d'eau.

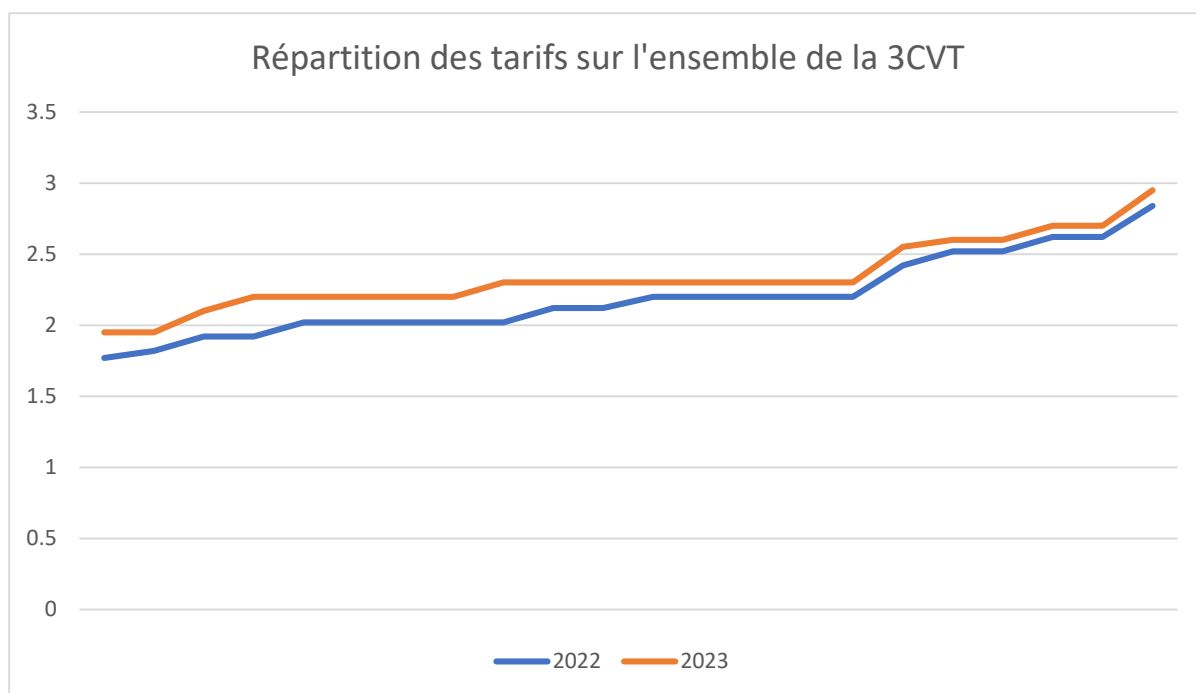
4.2 Facture d'assainissement type (D204.0)

Les tarifs applicables au 1^{er} juillet 2022 et au 1^{er} juillet 2023 pour une consommation d'un ménage de référence, soit 120 m³, sont repris dans le tableau ci-dessous. Ces prix tiennent compte de la part fixe (abonnement), de la part variable (consommation) et de la redevance modernisation des réseaux (AESN).

Commune	Prix base 120 m ³ au 01/07/2022 en €/m ³	Prix base 120 m ³ au 01/07/2023 en €/m ³
Beine	2.02	2.30
Carisey	1.92	2.20
Chablis*	2.84 (TTC)	2.95 (TTC)
Chichée	2.12	2.30
Courgis	2.62	2.70
Deux Rivières	2.20	2.30
Fontenay-près-Chablis	1.77	1.95
La Chapelle-Vaupelteigne	2.02	2.20
Lignorelles	2.02	2.20
Ligny-le-Châtel	2.12	2.30
Mailly-la-Ville	2.20	2.30
Mailly-le-Château	2.20	2.30
Maligny	2.02	2.20
Nitry	1.92	2.10
Pontigny	2.42	2.55
Rouvray	2.52	2.60
Sacy	2.20	2.30
Saint-Cyr-les-Colons	2.62	2.70
Varennes	1.82	1.95
Venouse	2.52	2.60
Commune Nouvelle de Vermenton	2.20	2.30
Villy	2.02	2.20

* Le tarif de Chablis comprend 10 % de TVA.

La facturation est effectuée avec une fréquence annuelle ou semestrielle selon les communes.



L'harmonisation des tarifs pour l'ensemble de la collectivité (excepté Chablis) est en cours.

4.3 Recettes du service d'assainissement collectif

Pour l'exercice 2023, les recettes du service assainissement collectif s'élèvent à 1 237 763.30 €. Le tableau suivant détaille la répartition des recettes.

Type de recette	Exercice 2023 en €
Redevance eaux usées usage domestique	831 522.49 €
Abonnements	253 376.07 €
Redevance Modernisation des réseaux	55 362.76 €
Recettes de raccordement	9 150.00 €
Recettes liées aux travaux	43 107.50 €
Autres recettes (Taxes à l'hectare)	45 244.48 €
Total des recettes assainissement collectif	1 237 763.30 €

5 Résultats Financiers

5.1 Résultats financiers du service assainissement de la 3CVT

Le tableau suivant présente les résultats financiers de l'exercice 2023.

Résultats section de fonctionnement

<i>Dépenses de fonctionnement</i>	1 781 258.53
<i>Recettes de fonctionnement</i>	1 730 417.60
<i>Déficit de fonctionnement 2023</i>	- 50 840.93
<i>Report excédent 2022</i>	63 529.11
<i>Excédent total de fonct. 2023</i>	12 688,18

Résultats section d'investissement

<i>Dépenses d'investissement</i>	1 531 380,04
<i>Recettes d'investissement</i>	2 481 458.02
<i>Excédent d'investissement 2023</i>	950 077.98
<i>Report déficit 2022</i>	-613 223.49
<i>Excédent total d'invest. 2023</i>	336 854.49

<i>Reste à réaliser</i>	86 782.00
-------------------------	-----------

<i>Solde 2023</i>	423 636.49
--------------------------	-------------------

5.2 Etat de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2023 fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2023
Encours de la dette au 31 décembre 2023		4 988 062 €
Montant remboursé durant l'exercice 2023 en €	en capital	346 123€
	en intérêts	138 320 €

L'encours de la dette sur l'exercice 2023 est d'environ 5 millions d'euros. La 3CVT a remboursé, en 2023, 484 443 € dont 346 123 € de capital et 138 320 € d'intérêts.

5.3 Présentation des études et travaux adoptés au cours de l'exercice 2023

L'ensemble des études et travaux programmés et validés par le conseil communautaire de la 3CVT sont présentés dans le tableau en page suivante.

Au total, le montant estimé des ces études / travaux s'élèverait à environ 2,8 millions d'euros hors subvention de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) estimée à environ 1.5 millions d'euros, soit un reste à charge estimatif pour la 3CVT d'environ 1,3 millions d'euros.

Commune / Territoire	Nature de la Mission	BE retenu	Période	Statut	Coût total (€ TTC)
3CVT	Modernisation Télégestion	Artelia - Veolia - Layer	2021 - 2024	En cours	530 000.00 €
Beine	AMO Travaux	ATD	2019 - 2025	En cours	15 876.00 €
	Maitrise d'œuvre travaux	ARTILIA	2019 - 2025	En cours	42 475.20 €
	Travaux réhabilitation réseau et poste de relèvement		2019 - 2023	En cours	281 000.00 €
	Travaux réhabilitation station		2021 - 2025	En cours	756 000.00 €
Carisey	AMO ATD études préalables travaux réseaux	ATD	2022 - 2023	En cours	50 000.00 €
	Etude préalables Géotechnique et lever topographique		2022 - 2023	Terminé	16 878.00 €
	MOE et études préalables		2022 - 2023	Programmé	30 000.00 €
Chablis	Etude impact		2022-2023	Programmé	12 000.00 €
	Dossier loi sur l'Eau		2022 - 2023	Programmé	10 000.00 €
	Diagnostic permanent	Interne	Permanent	En cours	
	Campagne de mesure RSDE	IRH	2022 - 2023	En cours	14 820.00 €
Chichée	AMO ATD schéma directeur		2025 - 2027	Programmé	6 000.00 €
Cravant	Dégrilleur		2022 - 2023	Terminé	18 720.00 €
	Armoire électrique PR Faubourg	VEOLIA	2023	Terminé	6 905.18 €
Ligny le chatel	Extension réseau ZA		2025	Programmé	19 000.00 €
Nitry	AMO SDA	ATD	2021 - 2025	En cours	5 070.00 €
	Schéma directeur		2021 - 2025	En cours	94 042.44 €

Commune / Territoire	Nature de la Mission	BE retenu	Période	Statut	Coût total (€ TTC)
Pontigny	AMO SDA	ATD	2021 - 2025	En cours	5 850.00 €
	Schéma directeur		2021 - 2025	En cours	65 000.00 €
Sainte Pallaye Prégilbert	Etude de faisabilité	BIOS	2022 - 2023	Terminé	26 052.24 €
SIVU La Garenne : Maligny, Villy, Lignorelles, La chapelle vaupelteigne	Maitrise d'œuvre travaux	ARTELIA	2022 - 2025	En cours	36 000.00 €
	Travaux de réhabilitation du système d'assainissement		2023 - 2025	Programmé	500 000.00 €
	Travaux de réhabilitation du PR La CHAPELLE Vaupelteigne		2023 - 2025	Programmé	100 000.00 €
Rouvray - Venouse	STEP : Travaux clarificateur et équipement trop plein		2023 - 2025	Programmé	10 000.00 €
	Travaux priorité 1 suite au schéma directeur		2024 - 2025	Programmé	20 000.00 €
	Poste de relèvement Rouvray		2024 - 2025	Programmé	20 000.00 €
vermenton	STEP changement pont racleur		2024 - 2025	Programmé	16 500.00 €
	Maitrise d'œuvre travaux création réseaux	ECMO	2022 - 2025	En cours	7 000.00 €
	Réseau Rue René Martin		2019 - 2025	En cours	120 000.00 €
	Armoire électrique STEP		2023	En cours	13 000.00 €
	AMO ATD Shéma directeur		2024 - 2027	Programmé	6 000.00 €
TOTAL					2 854 189.06 €

6 Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

6.1 Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

15 149.40 € ont été abandonnés (et/ou versés à un fonds de solidarité), en 2023 ce montant correspond aux créances admises en non-valeur et créances éteintes.

6.2 Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)

Aucune opération de coopération décentralisée n'a été réalisée au cours de l'exercice 2023.

7 Tableau récapitulatif des indicateurs

Le tableau ci-dessous reprend les indicateurs présentés dans l'ensemble du rapport pour l'exercice 2023.

		Valeur 2023
Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	10 710 (8 500 hors Chablis)
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	97
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	192 T
D204.0	Prix du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	De 1.95 à 2.92
Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	74 %
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	35 / 97 pour Chablis
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100 %
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100 %
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	50 %
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0,025

Informations & Contacts

Service Assainissement



Communauté de Communes Chablis Villages et Terroirs

2 rue du Serein

89 800 CHABLIS



03.86.18.91.16



Secteur Chablis : assainissement2@3cvt.fr

Secteur Serein : assainissement4@3cvt.fr

Secteur Vermenton : assainissement@3cvt.fr



www.3cvt.fr

ANNEXE

Fiches techniques par station d'épuration :

- STEU 1 : Accolay – Deux Rivières
- STEU 2 : Avigny – Vermenton
- STEU 3 : Beines
- STEU 4 : Carisey
- STEU 5 : Chablis
- STEU 6 : Courgis
- STEU 7 : Cravant – Deux Rivières
- STEU 8 : Fontenay près Chablis
- STEU 9 : Ligny le Châtel
- STEU 10 : Lordonnois – Ligny le Châtel
- STEU 11 : Mailly la ville
- STEU 12 : Maligny
- STEU 13 : Nitry
- STEU 14 : Pontigny
- STEU 15 : Sacy – Vermenton
- STEU 16 : Saint Cyr les Colons
- STEU 17 : Val du Puits – Vermenton
- STEU 18 : Varennes
- STEU 19 : Vermenton
- STEU 20 : Venouse

STEU N°1 : Station d'épuration d' Accolay (Deux Rivières)

Code Sandre de la station : 038900102000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement		Filtres Plantés de roseaux									
Date de mise en service		01/10/2016									
Commune d'implantation		Deux Rivières (89130)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		550									
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés		396									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		118.5									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Récépissé de déclaration 89-2015-00054 en date du 01/03/2016									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Cure							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅		56				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				80	
DCO		182				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				75	
MES		67				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				80	
NGL		61				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				20	
NTK		18				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				75	
pH						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
NH ₄ ⁺		18				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				66	
Pt		10				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
28/08/2023	Non	4	99	59	93	4.70	99	93.10	14	12.10	

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

STEU N°2 : Station d'épuration d'AVIGNY

Code Sandre de la station : 038923702000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement			Filtre à sable								
Date de mise en service			01/06/1998								
Commune d'implantation			Mailly-la-Ville (89237)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾			100								
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés			90								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j			12								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Eau douce de surface					
			Nom du milieu récepteur			Mare d'Avigny					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)		
DBO ₅					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
DCO					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
MES					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
NGL					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
NTK					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
pH					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
NH ₄ ⁺					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
Pt					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
13/06/2023	oui										

Les tests bandelettes effectués dans le canal de sortie démontrent que la nitrification était totalement achevée en sortie des lits de sable : NH4 = 0 mg/L - NO3 = 250 mg/L. Les performances sur le paramètre azoté sont donc satisfaisantes

Conformément à l'arrêté du 15 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif [...], un bilan 24h pour analyse des rejets est effectué tous les deux ans pour les stations ayant un flux inférieur à 30 kg DBO5/j.

STEU N°3 : Lagune de Beines

Code Sandre de la station : 038903401000

Caractéristiques générales													
Filière de traitement			Filtres plantés de roseaux										
Date de mise en service			Mai 2023										
Commune d'implantation			Beine (89034)										
Lieu-dit													
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾			720										
Nombre d'abonnés raccordés			273										
Nombre d'habitants raccordés			503										
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j			146										
Prescriptions de rejet													
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...										
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Eau douce de surface							
			Nom du milieu récepteur			Fossé puis ru de Beine et lac de Beine							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)					
DBO ₅		30		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/>		ou		90					
DCO		90		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/>		ou		85					
MES		35		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/>		ou		90					
NGL		40		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/>		ou		60					
NTK				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/>		ou							
pH				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/>		ou							
NH ₄ ⁺				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/>		ou							
Pt				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/>		ou							
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
				DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %		
11/09/2023		Oui		<3	99	<30	98	2.60	100	44.30	71	3.56	76

Le jour de la visite, la norme de rejet imposée par le récépissé de déclaration du 16 novembre 2021 était parfaitement respectée. Les exigences épuratoires étant satisfaites par le respect de la concentration ou du rendement, le dépassement de la concentration en NGL n'était de ce fait pas pénalisant.

STEU N°4 : Lagune de Carisey

Code Sandre de la station : 038906201000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement		Lagunage naturel									
Date de mise en service		31/12/1991									
Commune d'implantation		Carisey (89062)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		300									
Nombre d'abonnés raccordés		155									
Nombre d'habitants raccordés		350									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		45									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Ruisseau Le Cléon							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅		35 mg/l				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				60	
DCO		200 mg/l				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				60	
MES		150 mg/l				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				50	
NGL						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
NTK						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
pH						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
NH ₄ ⁺						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
Pt						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
07/06/2023	Non	4	99.1	49	92.8	164	58.4	21.2	76.6	5.49	40.30

MES dépassé dû au développement des algues photosynthétiques, lié à l'augmentation de la température.

STEU N°5 : Station d'épuration de Chablis

Code Sandre de la station : 038906801000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement			Boues activées Aération prolongée								
Date de mise en service			1995								
Commune d'implantation			Chablis (89068)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾			10 000 EH								
Nombre d'abonnés raccordés			1 415								
Nombre d'habitants raccordés			2 279								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j			2 500								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Eau douce de surface					
			Nom du milieu récepteur			Ruisseau Le Serein					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		20 mg/l		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
DCO		50 mg/l		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
MES		20 mg/l		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NGL		15 mg/l		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NTK				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
pH				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NH ₄ ⁺		4 mg/l		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Pt		2 mg/l		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Moyenne des 12 ou 24 bilans annuels	Oui	2.90	99.8	14	99.50	3.1	99.60	1.1	97	0.3	92.30

Les moyennes de DBO₅, DCO et MES sont calculées sur 24 bilans dont 8 en période de vendanges.
 Les moyennes de NGL et Pt sont calculées sur 12 bilans dont 4 en période de vendanges.

STEU N°6 : Station d'épuration de Courgis

Code Sandre de la station : 038912301000

Caractéristiques générales													
Filière de traitement		Filtre planté de roseaux											
Date de mise en service		31/03/2020											
Commune d'implantation		Courgis (89123)											
Lieu-dit													
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		320											
Nombre d'abonnés raccordés		179											
Nombre d'habitants raccordés		256											
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		55											
Prescriptions de rejet													
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur : Eau douce de surface Nom du milieu récepteur : ru de la vallées de chef des prés. Fossé puis le ru de Vaucharme											
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)					
DBO ₅		15		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				90					
DCO		60		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				90					
MES		20		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				90					
NGL		40		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				60					
NTK		15		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				85					
pH				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou									
NH ₄ ⁺				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou									
Pt				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou									
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
				DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
23/03/2023		Oui		<3	99	<30	96	<2	99	0.92	98	7.26	

STEU N°7 : Station d'épuration de Cravant (Deux Rivières)

Code Sandre de la station : 038913001000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement		Boue activée aération prolongée (très faible charge)									
Date de mise en service		31/12/1995									
Commune d'implantation		Deux Rivières (89130)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		1000									
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés		726									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		150									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur Eau douce de surface Nom du milieu récepteur YONNE									
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		30		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
DCO		90		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
MES		30		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NGL				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NTK		40		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
pH				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NH ₄ ⁺				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Pt		4		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
29/11/2023	Non	8.72	98	34.2	97	14.3	98	5.24	96	5.20	63

La pompe du chlorure ferrique était en panne depuis un certain temps, le jour du contrôle du satese.

STEU N°8 : Lagune de Fontenay près Chablis

Code Sandre de la station : 038917501000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement		Lagunage naturel									
Date de mise en service		31/12/1986									
Commune d'implantation		Fontenay-près-Chablis (89175)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		270									
Nombre d'abonnés raccordés		103									
Nombre d'habitants raccordés		132									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		41									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Ru de Fontenay puis le Serein							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		40		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
DCO		120		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
MES		30		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NGL				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NTK		50		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
pH				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NH ₄ ⁺				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Pt				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
11/04/2023	Non	<3	95.7	44	76.70	72	-	80.50		7.23	-

STEU N°9 : Station d'épuration de Ligny le Châtel (Bourg)

Code Sandre de la station : 038922701000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement		Boue activée aération prolongée (très faible charge)									
Date de mise en service		31/12/1995									
Commune d'implantation		Ligny-le-Châtel (89227)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		2000									
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés		942									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		200									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Le Serein							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		30		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
DCO		90		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
MES		30		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NGL				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NTK		10		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
pH				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NH ₄ ⁺				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Pt				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						80	
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
12/07/2023	Non	5.5	99	95	94	12	99	47	57	4.50	68

STEU N°10 : Station d'épuration de Ligny le Châtel - Lordonnois

Code Sandre de la station : 038922702000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement		Filtres Plantés de roseaux									
Date de mise en service		Février 2005									
Commune d'implantation		Ligny-le-Châtel (89227)									
Lieu-dit		Lordonnois									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		230									
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés		153									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		34.5									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Dans fossé							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅		25				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
DCO		125				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
MES		35				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
NGL						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
NTK		20				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
pH						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
NH ₄ ⁺						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
Pt						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				80	
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
07/09/2023	Non	4	97.60	52	87.80	21	83.60	64.50	61.40	12.40	

Avec 167 mg(N)/L en en azote kjeldahl ,en entrée de station, cette concentration est 2 à 4 fois supérieure à celle observée ces 4 dernières années. Mais selon le bilan de 2024, le taux d'entrée et sortie en en azote kjeldahl est redevenu satisfaisant.

STEU N°11 : Station d'épuration de Mailly la Ville

Code Sandre de la station : 038923701000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement			Filtres Plantés de roseaux								
Date de mise en service			31/12/2003								
Commune d'implantation			Mailly-la-Ville (89237)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾			900								
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés			482								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j			135								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Rejet diffus					
			Nom du milieu récepteur			L'Yonne					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅		25				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
DCO		90				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
MES		30				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
NGL		10				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
NTK						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
pH						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
NH ₄ ⁺						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
Pt						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
12/06/2023	Non	<3	100	<30	99	<2	100	89.7	74	8.14	78

Malgré des résultats en sortie réellement excellents pour une station de type filtres plantés de roseaux verticaux, la norme de rejet n'est pas respectée en raison d'une exigence sur le paramètre azote total (ou azote global NGL) intenable en absence d'ouvrage dédié à la dénitrification.

STEU N°12 : Station d'épuration de Maligny

Code Sandre de la station : 038924201000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement		Boues activées Aération prolongée									
Date de mise en service		Septembre 2002									
Commune d'implantation		Maligny (89242)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		1800									
Nombre d'abonnés raccordés		635									
Nombre d'habitants raccordés		1113									
ODébit de référence journalier admissible en m ³ /j		270									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface_							
		Nom du milieu récepteur		Le Serein_____							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅		30				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
DCO		90				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
MES		20				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
NGL						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
NTK		10				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
pH						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
NH ₄ ⁺						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
Pt		4				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
12/10/2023	Oui	3.1	99.8	27.8	98.7	5.1	99.5	1.51	97.8	0.62	94.1

Les moyennes de DBO₅, DCO et MES sont calculées sur 12 bilans dont 8 en période de vendanges.

Les moyennes de NTK et Pt sont calculées sur 4 bilans dont 3 en période de vendanges.

STEU N°13 : Lagune de Nitry

Code Sandre de la station : 038927701000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement		Lagunage naturel									
Date de mise en service		31/12/1987									
Commune d'implantation		Nitry (89277)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		500									
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés		288									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		75									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Rejet diffus							
		Nom du milieu récepteur		Fossé puis ru de Vaucharme							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		40		<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
DCO		120		<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
MES		30		<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NGL				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NTK		50		<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
pH				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NH ₄ ⁺				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Pt				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
03/05/2023	Non	4	96	38	91	23	83-	20.01	67	4.19	35

Suite à des fuites des bassins dans les champs voisins, l'usine de dépollution a été classé non conforme par la police de l'eau.

STEU N°14 : Station d'épuration de Pontigny

Code Sandre de la station : 038930702000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement		Boue activée aération prolongée (faible charge)									
Date de mise en service		01/07/2015									
Commune d'implantation		Pontigny (89307)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		1200									
Nombre d'abonnés raccordés		343									
Nombre d'habitants raccordés		635									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		180									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Le Serein							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		90			
DCO		90		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		85			
MES		30		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		90			
NGL				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NTK		15		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		85			
pH				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NH ₄ ⁺				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Pt				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
13/02/2023	oui	<3	98	<30	93	5.90	97	1.0	98	2.23	53
12/07/2023	Non	2.3	55	15.80	50	4.30	77		85	0.80	

STEU N°15 : Station d'épuration de Sacy

Code Sandre de la station : 038933001000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement			Lit bactérien								
Date de mise en service			31/12/2001								
Commune d'implantation			Vermenton (89441)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾			400								
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés			210								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j			60								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Rejet diffus					
			Nom du milieu récepteur			Ru de Sacy					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
MES				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		50			
NGL				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NTK				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
pH				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NH ₄ ⁺				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Pt				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
18/07/2023	Oui	<3	98.40	40	91.80	2.90	99	4.50	94.80	7.68	

STEU N°16 : Station d'épuration de Saint-Cyr-les-Colons

Code Sandre de la station : 038934101000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement			Filtre plantés de roseaux								
Date de mise en service			Juin 2017								
Commune d'implantation			Saint-Cyr-les-Colons (89341)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾			520 EH								
Nombre d'abonnés raccordés			200								
Nombre d'habitants raccordés			454								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j			78								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur _____ Nom du milieu récepteur _____								
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		25		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		70			
DCO		125		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		75			
MES		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		90			
NGL				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NTK		15		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		70			
pH				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NH ₄ ⁺				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Pt				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
27/02/2023	Oui	7	99	56	95	5.60	99	3	98	9.81	36

STEU N°17 : Station d'épuration du Val du Puits (Vermenton)

Code Sandre de la station : 038944102000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement			Filtre à sable								
Date de mise en service			31/01/1996_								
Commune d'implantation			Vermenton (89441)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾			90								
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés			21								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j			13.5								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur _____ Nom du milieu récepteur _____								
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
DCO				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
MES				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NGL				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NTK				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
pH				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NH ₄ ⁺				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Pt				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

Conformément à l'arrêté du 15 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif [...], un bilan 24h pour analyse des rejets est effectué tous les deux ans pour les stations ayant un flux inférieur à 30 kg DBO₅/j.

STEU N°18 : Station d'épuration de Varennes

Code Sandre de la station : 038943002000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement		Lagunage naturel									
Date de mise en service		Octobre 2016									
Commune d'implantation		Varennes (89430)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		380									
Nombre d'abonnés raccordés		180									
Nombre d'habitants raccordés		312									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		57									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Fossé sur 3 360 ml puis ru des Prés du Bois avant Serein							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅		25				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
DCO		90				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
MES		30				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
NGL						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
NTK		10				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
pH						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
NH ₄ ⁺		10				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
Pt		5.2				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
11/09/2023	Non	32	84	140	74	55	80	10	80	2.51	64

STEU N°19 : Station d'épuration de Vermenton

Code Sandre de la station : 038944101000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement		Boue activée faible charge									
Date de mise en service		31/12/1988									
Commune d'implantation		Vermenton (89441)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		1000									
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés		980									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		150 m ³ /j									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		La Cure							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		30		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
DCO		90		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
MES				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				90			
NGL				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NTK		40		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
pH				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NH ₄ ⁺				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Pt				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
15/05/2023	Oui	5	99	57	92	13	97	15.60	88	2.02	86

STEU N°20 : Station d'épuration Rouvray - Venouse

Code Sandre de la station : 038943701000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement		Boue activée aération prolongée (très faible charge)									
Date de mise en service		31/12/1997									
Commune d'implantation		Venouse									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		900									
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés		613									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		135									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		RU DU BUCHIN							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		15		<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
DCO		50		<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
MES		20		<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NGL				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NTK		10		<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
pH				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NH ₄ ⁺				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Pt				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
30/01/2023	Oui	9.80	88	37	92	6	97	9.80	88	0.20	97